

Dix-sept mille personnes privées du subside à l'assurance-maladie

BUDGET 2015 • Le Conseil d'Etat entend supprimer le subside de 40 francs pour l'assurance-maladie. Une mesure d'économie qui, comme d'autres, vise les ménages modestes.

ERIC LECOULTRE

Les mesures d'économies présentées jeudi dernier par le Conseil d'Etat genevois, lors de la présentation du projet de budget 2015, promettent d'être âprement discutées. Parmi celles-ci, la suppression du subside de 40 francs pour l'assurance-maladie des adultes fait grincer les dents dans les rangs de la gauche. Plusieurs députés dénoncent une série de coupes qui impactent sérieusement la situation financière des ménages les plus modestes.

Concrètement, dès 2015, 17000 personnes à bas revenu, qui perçoivent le subside le moins élevé (des aides de 70 et 90 francs existent pour les catégories de revenus inférieures), ne toucheraient plus de subvention pour payer leur assurance-maladie (voir notre tableau ci-dessous). Les parents continueraient toutefois à obtenir une aide de 100 francs par enfant. La mesure concerne

également 1300 bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS-AI, qui verraient leur aide être plafonnée pour couvrir uniquement le montant de la prime cantonale moyenne, ne permettant aucun excédent de ressources. Le gouvernement espère ainsi économiser 10,7 millions de francs.

L'effet cumulé des coupes

Selon Jocelyne Haller, députée d'Ensemble à gauche, la perte de 40 à 80 francs par mois pour certains ménages ne doit pas être sous-estimée: «Cela peut paraître peu, mais c'est très concret. Cela représente un abonnement de bus mensuel, des pantalons pour les enfants, etc. Les personnes concernées, qui doivent déjà mesurer chaque dépense, devront effectuer des choix difficiles.»

A gauche, plusieurs élus craignent le cumul des mesures

dirigées principalement contre la «classe moyenne inférieure». Couplées, la suppression des subsides de 40 francs pour l'assurance-maladie et la diminution de l'aide personnalisée au logement toucheraient durement cette même catégorie de personnes. Des mesures «inacceptables», pour le député socialiste Roger Deneys: «La droite est complètement déconnectée de la réalité. Elle peine à se rendre compte des efforts que cela représente.»

Alors que cette mesure est défendue par son magistrat Mauro Poggia, chargé notamment des Affaires sociales, le MCG ne voit pas d'un bon œil une coupe qui «atteint les classes les plus précarisées». Le parti n'a toutefois pas encore décidé quelle position il adoptera. «Nous sommes partagés car nous ne voulons pas subventionner les assurances-maladie et leur mauvaise gestion par le biais de ces subsides,

mais nous devons également prendre en compte la réalité des familles qui vivent avec une marge financière très faible», explique François Baertschi, député MCG et par ailleurs président de l'Association suisse des assurés.

Augmenter les ressources?

Pour Mauro Poggia, la mesure ne touche pas au minimum vital mais elle concerne les besoins de base. Il estime qu'il est difficile de réduire les prestations sans toucher aux personnes défavorisées. «Le Conseil d'Etat n'a pas pris cette décision de gaieté de cœur, déclare-t-il. Quarante francs, ce n'est pas anodin, mais les aides fournies par Genève restent tout de même au-dessus de celles des autres cantons.»

Les négociations au sein de la commission des finances s'annoncent donc serrées. Si la gauche et le MCG pourraient

combattre ensemble ces mesures, ils ne sont pas près de s'accorder sur les compensations à proposer. Le MCG estime que les économies devraient se faire en «dégraissant l'appareil administratif de l'Etat», alors que la gauche, dans son ensemble, regrette que l'exécutif n'ait pas recherché des recettes supplémentaires. «La majorité du Grand Conseil n'imagine même pas remettre en cause le bouclier fiscal», s'indigne Roger Deneys.

Les élus de gauche vont-ils refuser en bloc toutes les coupes qui touchent les classes modestes? La réponse n'est pas simple pour Sophie Forster Carbonnier, cheffe de groupe des Verts, pour qui le projet de budget n'est actuellement pas acceptable: «Les discussions sur le budget sont toujours très compliquées. On doit parfois avaler des couleuvres pour obtenir certaines contreparties.»

EN BREF

LEÇON D'OUVERTURE SUR L'ÉQUILIBRE DES GENRES DANS LA FAMILLE

UNIVERSITÉ La traditionnelle leçon d'ouverture du semestre d'automne de l'université de Genève sera donnée ce jeudi par l'économiste et sociologue danois Gosta Esping-Andersen. Professeur à l'université Pompeu Fabra, à Barcelone, il exposera ses vues sur l'équilibre des genres dans la famille. Pour Gosta Esping-Andersen, la famille reste une valeur sûre. Mais la révolution du modèle traditionnel est inachevée en raison de l'égalité incomplète entre hommes et femmes. Un nouvel équilibre familial, impliquant un équilibre équitable des tâches au sein du couple, la poursuite d'une carrière pour les femmes et l'encadrement des enfants, permettrait pourtant d'améliorer son niveau de vie. La conférence aura lieu à 18h30, à Uni Dufour. Elle sera donnée en anglais avec traduction simultanée. ATS
www.unige.ch

GENÈVE FAIT LA PROMOTION DE L'UTILISATION DU VÉLO

MOBILITÉ DOUCE Le canton a lancé une campagne pour encourager la pratique du vélo dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité. La population est sensibilisée aux bienfaits du deux-roues sur la santé, la mobilité et l'environnement. «Pourquoi pas à vélo? Aujourd'hui j'essaie!», peut-on lire sur affiches dans les rues et les parkings. Des stands d'information réalisés en collaboration avec l'association Pro Vélo donnent aussi des conseils ainsi que des gilets de sécurité pour encourager un usage quotidien en toute sécurité. Un tiers des déplacements motorisés font moins de 3 kilomètres, rappelle le canton dans un communiqué. Cette distance peut être parcourue à vélo en moins d'un quart d'heure sans être retardé ni par les embouteillages, ni par la recherche d'une place de parking. ATS

BÉNÉFICIAIRES DU SUBSIDE DE 40 FRANCS POUR L'ASSURANCE-MALADIE	REVENU ANNUEL
Personne seule sans charge légale	29001 à 38000 fr.
Couple sans charge légale	47001 à 61000 fr.
Personne seule ou couple avec 1 charge légale	53001 à 67000 fr.
Personne seule ou couple avec 2 charges légales	59001 à 73000 fr.
Personne seule ou couple avec 3 charges légales	65001 à 79000 fr.

Source : DEAS - Service de l'assurance-maladie

LES MAGISTRATS DE GAUCHE, SOLIDAIRES DE CE BUDGET?

Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat socialiste chargée de l'Instruction publique:

«Ce projet de budget est le reflet des rapports de force politiques au Conseil d'Etat et au Grand Conseil. Cependant, même dans le contexte financier difficile du canton, il y a des choix que je n'aurais pas proposés et qui vont effective-

ment toucher durement les plus démunis. Comme minoritaire, j'ai beaucoup bataillé pour que le Conseil d'Etat s'engage aussi en faveur de nouvelles recettes – une contribution des entreprises pour les crèches, l'abolition de niches fiscales – sur lesquelles on doit maintenant travailler.»

Antonio Hodgers, conseiller d'Etat des Verts chargé de l'aménagement, du logement et de l'énergie:

«Ce budget comprend effectivement certaines mesures qui ne correspondent pas à ma vision de l'Etat social. Ceci dit, en tant que conseiller d'Etat, je suis astreint à la collégialité dans le cadre de ce budget.»
PROPOS RECUEILLIS PAR ELE

EN BREF

«IL ÉTAIT UNE FOIS LA CITÉ»

EXPOSITION Les Archives de la commune de Meyrin et Mémoire de Meyrin proposent de remonter dans le temps. À l'occasion des cinquante ans de la naissance de la ville de Meyrin, une exposition se penchera sur le développement de la première «cité-satellite» de Suisse. Textes, images et projections célébreront le développement de cette agglomération, du 23 septembre au 25 octobre au patio du Forum de Meyrin. L'entrée est libre. Le vernissage aura lieu vendredi 26 septembre à 18h30. FED

LAURENCE DEONNA DÉBAT AU GRÜTLI

LITTÉRATURE La reporter et écrivaine genevoise Laurence Deonna sera l'invitée de l'un des «Grands Débats» organisés par les librairies Payot. L'«Hebdo» et le Théâtre du Grütli. La rencontre aura lieu lundi prochain au Grütli, où Laurence Deonna s'exprimera à propos de ses *Mémoires ébouriffées* parues aux éditions de L'Aire. MOP
Lu 29 septembre à 19h au Théâtre du Grütli, 16 rue Général-Dufour, Genève. Rés: communication@payot.ch



GENÈVE Le corps danse comme nul autre

Se raconter par le mouvement et par le verbe. Tel est le leitmotiv de Foofwa d'Immobilité dans sa dernière création. Pour le danseur et chorégraphe genevois, *Soi-même comme un autre* est «un territoire où le handicap de chacun est considéré comme une opportunité de l'être plutôt qu'une déficience». Deux incroyables danseuses-interprètes de la compagnie Dansehåbile, Sylvie Raphoz et Carine Pache, s'associent sur le plateau de l'Orangerie à Anja Schmidt et Raphaële Teicher, de la compagnie Neopost Foofwa. En symbiose, les corps se cherchent, troquent leur énergie dans un langage fait de leur histoire à toutes. Et quand le geste ne dit pas l'accident de montagne, la perte de la vue dans l'enfance, ou tout simplement le labour du muscle lorsqu'on est danseuse professionnelle,

ce sont elles quatre qui parlent, l'une à la place de l'autre dans leur «autrui-portrait». Michèle Pralong les entoure de sa présence bienveillante, décrivant dans l'instant de sa voix posée et distanciée ce qui se noue entre elles sur scène. Tout comme Catherine Delétra, en langue des signes, narre sur le fil leur dynamique de jeu, de vie. «Je est un autre», rappelle Foofwa en citant Rimbaud. Ici, les identités sont définitivement brouillées et le geste magnifié. Libéré ou dans la contrainte, le corps danse comme nul autre. Un travail magnétique à découvrir dès ce soir. CDT/MARC VANAPPELGHEM

Ce soir à 20h. Jusqu'au 26 septembre, Théâtre de l'Orangerie, Parc La Grange, Genève, Rés: ☎ 022 700 93 63
www.theatreorangerie.ch

PUBLICITÉ

LA VILLE INFORME

VOUS CHERCHEZ UNE SOLUTION DE GARDE POUR UN ENFANT DE 0 À 4 ANS ?

Si vous habitez en ville de Genève:

Votre enfant peut être pris en charge par une accueillante familiale de jour agréée

APPELEZ le 022 732 34 21

Pour tout savoir sur la nouvelle ASSOCIATION POUR L'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR subventionnée par la Ville de Genève

Genève, ville sociale et solidaire

www.ville-geneve.ch